

Mardi 26 Février

Salle Jean Dame 17 rue Léopold Bellan Paris 75002

Metro : Sentier

19h : Soirée de solidarité avec le peuple Tamoul du Sri Lanka

Projection d'un film long - métrage Tamoul

AANIVAER

(Racine)

La projection sera suivie d'un débat autour de ce long métrage dont le scénario est fondé sur une histoire vraie.

Le tournage a été réalisé tandis que l'armée Sri Lankaise continuait le génocide contre le peuple Tamoul.



AANIVAER (Racine) est un film de long - métrage tourné et réalisé dans la partie tamoule de l'île du Sri Lanka. Il raconte une histoire d'amour en Eelam Tamoul tandis que les turbulences de la vie politique menacent l'existence même des Tamouls de l'île. *Aanivaer* est une oeuvre du cinéaste J. Mahendran. Le film est interprété par les acteurs Nandha, Madhumitha et Neelima Rani pour les rôles principaux. Distribué par une société indépendante, Thiraikkann, le film a déjà été présenté avec succès aux publics de la diaspora tamoule du Canada et du Royaume Uni. Il est également projeté en Inde. la bande son a été composée par Satheesh.

SYNOPSIS

L'histoire d'amour *AANIVAER* commence avec l'arrivée à Omantai, dans le Vanni, d'une journaliste de l'Inde du Sud, qui avait déjà visité le Sri Lanka pour recueillir des informations et faire des photographies pour un magazine indien. Les événements qui se déroulent dans le film par la suite sont mêlés à des flashbacks. Ceux - ci racontent la façon dont une jeune fille, Krishanthi, a été maltraitée, violée et assassinée tandis qu'elle se rendait à l'école. Ils racontent aussi des scènes pathétiques de l'exode de Tamoul de Jaffna et Kilinochchi à Vanni, qui rappellent le grand exode des temps bibliques. L'aspect le plus émouvant du film est ce qu'il exprime indirectement sur l'attitude politique et sociale des dirigeants cinghalais contre le peuple tamoul. Bien que ce soit le premier long métrage filmé dans la patrie des Tamouls dans l'Eelam, avec des moyens très limités, le réalisateur a réussi une oeuvre atypique. "AANIVAER" a brillamment prouvé que les films peuvent transmettre des messages tout partant d'une histoire quotidienne.

Que fait la Justice Internationale face au drame vécu par le peuple tamoul du Sri Lanka ?

C'est une question ! Qui protégé les responsables des crimes ?

*

Venez débattre autour ce film après la projection !

Une projection - débat organisée avec le concours du périodique mensuel de la communauté tamoule

விடுதலை - Liberté

Pour vous abonner (gratuitement) au mensuel, adressez simplement un email à : mensuel.liberte@gmail.com

**Contact : Thiru- 06 52 72 58 67
Mte.france@gmail.com**